

## RANDONNEE SOLIDAIRE ATOUR DU LAC DE MONTSALVENS

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b>Titre</b>	<b>Randonnée solidaire autour du lac de Montsalvens</b>
<b>Sous-titre</b>	Sortie en Joëlette
<b>Descriptif de l'activité</b>	<p>Une randonnée sous le signe de la solidarité et du partage. Avec l'association <i>Différences Solidaires</i>, découvrir le tour du lac de Montsalvens, itinéraire idéal pour la randonnée en Joëlette (fauteuil de randonnée pour personnes à mobilité réduite). Le parcours est agrémenté de passages spectaculaires sur le barrage historique de Montsalvens et sur le pont suspendu.</p> <p>Une randonnée pour les personnes à mobilité réduites ainsi que pour celles et ceux qui s'intéressent au pilotage des Joëlettes.</p> <p>Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé.</p>
<b>Dates</b>	<b>Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023</b>
<b>Horaire</b>	09h00 – 15h00
<b>Lieux du rendez-vous</b>	Parking situé près de la station de tri des déchets de Charmey, Route du Motélon 2, 1637 Charmey.
<b>Lieux de l'activité</b>	Lac de Montsalvens
<b>Programme indicatif</b>	<p>09h00 Accueil des participants et formation au pilotage des Joëlettes</p> <p>10h00 Installation des bénéficiaires dans les Joëlettes</p> <p>10h30 Départ de la randonnée autour de Gruyères</p> <p>12h00 Pique-nique tiré du sac</p> <p>15h00 Retour au point de départ et fin de l'activité</p>
<b>Matériel à prendre avec soi</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Habits adaptés à la météo</li><li>• Chaussures de marche (avec semelles profilées adaptées à la randonnée)</li><li>• Pique-nique et boisson (1-2 litres)</li><li>• Protection contre le soleil (lunettes, chapeau, crème)</li></ul>
<b>Sécurité</b>	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
<b>Participants catégories et âges</b>	Adultes, dès 16 ans Enfants, dès 10 ans
<b>Nombres</b>	Maximum 3 personnes en situation de handicap nécessitant des Joëlettes. Minimum 3 adultes pour le pilotage d'une Joëlette. (Possibilité d'engager des bénévoles de l'association <i>Différences Solidaires</i> si le nombre de pilotes est insuffisant). Minimum 10 adultes – maximum 20 personnes

<b>Niveau</b>	8,5 km pour 350m de dénivelé. Quelques montées complexes pour le passage en Joëlettes.
<b>Accessibilité universelle</b>	La randonnée est entièrement pensée pour des personnes en situation de handicap de mobilité, ainsi que pour celles et ceux intéressés au pilotage des Joëlettes (fauteuils de randonnée pour personnes à mobilité réduites).
<b>Option</b>	Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé.
<b>Autres informations</b>	Par joëlette, minimum 3 adultes désireux de s'initier au pilotage, merci de s'annoncer lors de l'inscription.

## TRANSPORTS ET ACCÈS

<b>Accès voiture et transports publics</b>	Rendez-vous : parking situé près de la station de tri des déchets de Charmey, Route du Motélon 2, 1637 Charmey. Arrêt de bus TPF <i>Charmey, le Chêne</i> , 10 minutes à pied
<b>Horaires des transports publics</b>	<p><b>Aller</b></p> <p>Bulle – Charmey                      07h47 – 08h12</p> <p><b>Retour</b></p> <p>Charmey – Bulle                      15h43 – 16h13</p> <p>Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur <a href="http://www.cff.ch">www.cff.ch</a></p>
<b>Covoiturage</b>	Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription Contact : <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch</a> 0848 110 888

## TARIFS

<b>Tarif de base adulte</b>	<b>Dès 16 ans 50.-</b>
<b>Tarif de base enfant</b>	<b>Dès 10 ans 10.-</b>
<p><b>Pique-nique</b></p> <p><i>A remplir uniquement si la commande d'un pique-nique fait sens dans le cadre de l'offre</i></p>	<p>Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La variante <b>avec viande</b> au prix de 16.- : 80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, 100g de charcuterie*, un ballon de pain et un fruit.</li> <li>• La variante <b>végétarienne</b> au prix de 13.- : 80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, un autre produit laitier *, un ballon de pain et un fruit.</li> </ul> <p><i>*produits labellisés Parc</i></p>

## CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

<b>Inscription</b>	Inscription obligatoire : <a href="mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch">inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch</a> 0848 110 888 <b>Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi</b>
<b>Confirmation</b>	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.
<b>Paiement</b>	Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.
<b>Annulation</b>	<p>En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.</p> <p>En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.</p> <p>En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.</p>
<b>Assurances</b>	Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.